

Document de travail¹

Thème 1 : Réponses coordonnées aux flux migratoires mixtes : partenariats et actions collectives en faveur de la protection des droits

Session de Table ronde 1.2 *Faciliter l'inclusion sociale et économique*

Le présent document de travail vise à apporter des éléments au débat de la table ronde 1.2 sur le thème : "Faciliter l'inclusion économique et sociale". Il est complété par une annexe qui évoque les bonnes pratiques favorisant des avantages pour les migrants et les communautés d'accueil, et présente des exemples d'outils de renforcement des capacités. Ni le document, ni l'annexe n'ont la prétention d'être exhaustifs. La table ronde a pour objet de faciliter un échange productif des modèles et pratiques qui ont fonctionné pour apporter des solutions inclusives qui offrent des avantages pour les nouveaux arrivants comme pour les communautés d'accueil. Les débats se veulent pertinents pour les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, indépendamment des législations, des politiques et priorités nationales, tout en respectant pleinement le droit international des droits de l'homme et la souveraineté nationale des États en matière de gestion de la migration au sein de leur juridiction. L'objectif est de partager les connaissances et de nouer de nouveaux partenariats pour améliorer le programme d'inclusion sociale et économique.

1. Introduction

L'inclusion sociale et économique des migrants dans les sociétés d'accueil a toujours été un aspect important du phénomène de la migration. La mesure dans laquelle les nouveaux arrivants¹ peuvent trouver sécurité, opportunités et un sentiment d'appartenance au sein d'une communauté d'accueil est souvent étroitement liée à leur statut migratoire et au sentiment de sécurité, d'opportunités et d'appartenance qui prévaut parmi les habitants de cette communauté.² Dans un monde toujours plus interdépendant, l'augmentation du nombre de migrants en chiffres absolus au cours des 50 dernières années³ et la diversification des origines des migrants, de leurs milieux socioéconomiques et des raisons qui motivent leur migration ont abouti à des sociétés plus diverses d'un point de vue social, culturel et religieux.⁴ La croissance au cours des 30 dernières années a également élargi le nombre de pays concernés par la migration.⁵ Par conséquent, les effets de la migration et de la diversité sur la cohésion sociale sont devenus un élément central des politiques migratoires et de la gouvernance dans de nombreux pays. C'est ce qu'illustrent les politiques adoptées par de nombreux États visant à promouvoir l'inclusion au sein de sociétés toujours plus diverses.

¹ Le présent document a été préparé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), sous la direction des co-présidents de la table ronde 1.2, la Norvège et la Thaïlande, et du Pakistan, rapporteur de la TR et grâce aux précieuses contributions de la Suisse, de l'Uruguay, du CIDPM, de la FICR, du HCDH, de l'OCDE, de l'OIT, du PNUD, de l'UNICEF et d'ONU Femmes ainsi que d'autres membres de l'équipe de la table ronde durant et entre les consultations de tables rondes. En dépit de tous les efforts déployés pour s'assurer que les informations communiquées sont exactes, les auteurs n'assument aucune responsabilité et ne garantissent ni la validité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations figurant dans ce document, qui vise uniquement à éclairer et stimuler les débats de la session de Table ronde 1.2 pendant la réunion au sommet du FMMD en janvier 2020. Ce document n'est pas exhaustif dans son traitement du thème de la session 1.2 et ne reflète pas nécessairement les points de vue des auteurs, des organisateurs du FMMD ou des gouvernements ou des organisations internationales impliqués dans le processus du FMMD.

Le terme *inclusion* désigne ‘le processus visant à améliorer la dignité, les perspectives et la capacité des personnes désavantagées en raison de leur identité à prendre part à la société’⁶ ou, en d’autres termes, le processus visant à intégrer les migrants et les ressortissants d’un pays dans tous les domaines de la société, tels que l’éducation, la santé, l’emploi, l’hébergement et la participation à la vie politique et civile. Si le processus d’inclusion dépend grandement de facteurs individuels tels que l’âge, le genre, le niveau d’éducation ou le capital social, l’absence de politiques d’inclusion peut avoir des effets négatifs sur la cohésion sociale.⁷ Le concept d’inclusion a récemment gagné du terrain pour traduire le débat en évolution sur les limites des approches passées de l’intégration; il reconnaît l’importance d’un processus d’engagement mutuel des sociétés d’accueil et des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées en faveur de la création de sociétés prospères, diverses et cohésives.⁸ Il reconnaît également l’importance pour les migrants et les communautés d’accueil de nourrir un sentiment partagé de sécurité, de perspectives d’avenir et d’appartenance; il est également conforme à l’objectif politique plus vaste visant à éliminer l’exclusion de tous les groupes désavantagés du plein accès, d’une participation et d’une contribution pleine et entière à la société.⁹

Si la question de savoir comment vivre ensemble dans des communautés toujours plus diverses est devenue centrale, les difficultés liées au traitement de l’inclusion des migrants ont été aggravées par les nombreux avis et voix qui se font entendre à ce sujet. Outre les migrants et les États, un large éventail d’acteurs, tels que des organisations de la société civile (OSC), les communautés et les pouvoirs locaux jouent un rôle toujours plus important dans l’inclusion des migrants. Les États ont récemment réaffirmé le caractère central de l’inclusion des migrants et de la cohésion sociale en en faisant un objectif à part entière du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM).¹⁰ Le Pacte mondial sur les réfugiés encourage également l’inclusion des réfugiés au moyen de solutions durables et du renforcement de l’autonomie des réfugiés.¹¹

Un développement inclusif est également au cœur du Programme de développement durable à l’horizon 2030, qui reconnaît la contribution de la migration au développement durable et comprend un engagement à ne « laisser personne de côté » et à s’efforcer d’aider les plus défavorisés en priorité. Pour parvenir à un développement inclusif, les migrants et la migration doivent être pris en compte dans tous les aspects de la mise en œuvre des ODD.¹² Le Programme de développement durable à l’horizon 2030 encourage la cohésion politique dans les principaux domaines de l’inclusion sociale et économique, tels que, entre autres, l’accès aux services de base (ODD 1), une éducation de qualité et des possibilités d’apprentissage tout au long de la vie (ODD 4), l’égalité des sexes et l’autonomisation de toutes les femmes et les filles (ODD 5), bonne santé et bien-être (ODD 3), un travail décent (ODD 8), la réduction des inégalités (ODD 10), des villes et des établissements humains ouverts à tous (ODD 11), des sociétés pacifiques et inclusives (ODD 16).¹³

2. Pourquoi les pays doivent faciliter l’inclusion sociale et économique

L’inclusion sociale et économique est fondamentale pour des sociétés cohésives, en bonne santé et pacifiques. Des recherches approfondies montrent que la diversité nourrie par la migration a un effet positif sur la croissance économique ;¹⁴ les États reconnaissent de plus en plus l’importance d’aller au-delà des simples considérations économiques, encourageant des politiques inclusives qui visent à assurer le bien-être de la société au sens large et l’accès à des perspectives et à une prospérité pour tous. Cela contribue à favoriser la cohésion sociale et à prévenir l’exclusion sociale, l’agitation sociale et les phénomènes de discrimination. L’inclusion sociale et économique est un phénomène complexe, multidimensionnel qui exige une approche multisectorielle. Si le caractère central de l’inclusion est de plus en plus largement reconnu, il en va de même de l’importance de politiques qui garantissent un accès aux services, au logement, à l’éducation et à l’apprentissage tout au long de la vie, à des soins de santé universels, y compris des soins en matière de santé sexuelle et reproductive, ainsi qu’à un travail décent.¹⁵

Il existe des données empiriques qui laissent entendre que l’inclusion économique et sociale des migrants contribue à la **cohésion sociale**¹⁶ et à la **prospérité**. L’index des politiques d’intégration des migrants (MIPEX) analyse les politiques visant à intégrer les migrants au sein des États membres de l’Union européenne, en Australie, au Canada, en Corée du Sud, aux États-Unis d’Amérique, en Islande, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Suisse et en Turquie grâce à 167 indicateurs politiques.¹⁷ Les

indicateurs d'intégration de l'OCDE fournissent des données comparatives sur les résultats de l'intégration des migrants et de leurs enfants dans les pays de l'UE, de l'OCDE et dans certains pays du G20.¹⁸ Tout récemment, des chercheurs utilisant le MIPEX en divers endroits du monde ont découvert que les pays dotés de politiques d'intégration inclusives ont tendance à être des endroits plus compétitifs et plus agréables pour les migrants et tout un chacun pour y vivre. L'analyse des indicateurs de l'OCDE souligne que les migrants ont tendance à avoir des résultats économiques et sociaux plus défavorables au départ, mais que les écarts tendent à se réduire plus ils restent longtemps et apprennent à connaître le pays d'accueil.¹⁹

Une récente série d'études empiriques menées par l'OCDE et l'OIT sur la contribution des migrants à l'économie des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire a mis en lumière les **liens entre inclusion et développement**. Sur la base de données provenant de 10 pays, l'étude a montré que la contribution des migrants à l'économie est directement liée à leur degré d'intégration sur le marché du travail du pays de destination, tant en termes de participation au marché du travail que de qualité des emplois. Il a également été constaté que les conditions de travail et de vie étaient étroitement liées à la manière dont les migrants contribuent à l'économie de leur pays d'accueil²⁰. Une autre étude de l'OCDE fondée sur des données du Costa Rica, de la Côte d'Ivoire et de la République dominicaine a démontré l'impact des politiques publiques sur l'inclusion sociale et économique des migrants en termes de résultats d'investissements. Les résultats en matière d'intégration et d'investissement étaient meilleurs et plus probables lorsque les migrants avaient un statut régulier ou avaient acquis la nationalité du pays d'accueil. L'étude a également donné un aperçu de la mesure dans laquelle les contributions fiscales des migrants dans les pays en développement peuvent grandement dépendre d'un manque d'accès aux emplois formels.²¹

L'accès aux **services de santé** est d'une importance capitale pour faciliter l'inclusion sociale et économique et pour garantir des systèmes de santé fondés sur les droits et des efforts publics visant à réduire les inégalités en matière de santé.²² C'est également un élément important pour la santé publique, car la capacité collective de prévenir, de détecter et de réagir aux menaces pour la santé dépend de la possibilité d'accéder aux services de santé en temps opportun, quel que soit le statut migratoire.²³ En termes d'impact des migrants arrivants sur le profil sanitaire des pays d'accueil, les migrants sont généralement en meilleure santé que les populations locales comparables (ce que l'on appelle le "healthy migrant effect"). En outre, les migrants représentent une part importante du personnel de santé dispensant des services de santé et de soins aux personnes âgées dans les secteurs public et privé, en particulier les femmes migrantes qui constituent, dans de nombreux pays, une grande proportion des infirmières et du personnel soignant nés à l'étranger.²⁴ Paradoxalement, les données indiquent que l'état de santé des migrants peut se détériorer au fil des années passées dans le pays d'accueil.²⁵ La couverture sanitaire universelle (CSU) offre un cadre pour parvenir à un accès à des services de santé équitables.²⁶

L'éducation est un facteur fondamental d'intégration. Investir dans l'éducation engendre non seulement des avantages économiques grâce à l'augmentation des revenus et à la réduction de la pauvreté, mais aussi en termes de santé et d'avantages sociaux. Nombre des effets sociaux observés sont liés à l'éducation des femmes, d'où l'importance de l'éducation des filles pour le futur bien-être social.²⁷ La diversité des salles de classe peut être bénéfique pour tous. La scolarisation commune ouvre des possibilités d'intégration sociale, où non seulement les enfants des groupes d'accueil et de migrants, mais aussi les personnes qui s'occupent d'eux et qui viennent d'horizons divers apportent leur contribution à l'intérieur et à l'extérieur des communautés scolaires respectives. Les faits démontrent clairement que les enfants réfugiés et migrants - et les générations suivantes - vivent mieux et sont plus à même de contribuer à la société lorsqu'ils ont la possibilité d'apprendre et de progresser où qu'ils se trouvent.²⁸ Un certain nombre d'études montrent également dans quelle mesure les investissements dans l'éducation engendrent des retombées économiques non négligeables. Chaque année supplémentaire d'éducation est associée à une augmentation de 13 à 35 % du PIB national par habitant.²⁹ Les interventions en matière de développement de la petite enfance offrent, plus particulièrement, la possibilité d'atténuer les inégalités de développement au sein de la société.³⁰

L'unité familiale aide les membres de la famille à s'épanouir et à contribuer de manière plus productive aux communautés d'accueil, favorisant ainsi l'acceptation et une meilleure intégration. Les familles, dans toute leur diversité, jouent un rôle crucial dans l'intégration sans heurt et réussie dans les

communautés d'accueil. Les familles unifiées ont plus de chances de prospérer en participant à la vie économique, sociale, culturelle et politique et en s'intégrant plus rapidement.³¹ Les familles représentent un système de soutien social essentiel pour maintenir un sentiment de normalité, aider les enfants à surmonter le traumatisme du déplacement et s'adapter à de nouveaux environnements.³² D'un point de vue économique, lorsqu'une famille de réfugiés est réunie, cette unité accroît l'autosuffisance des réfugiés et réduit les coûts économiques et sociaux à long terme pour la communauté d'accueil.³³ Dans le cas des travailleurs migrants, l'unité familiale a un effet positif sur la productivité du travailleur.³⁴

Inversement, les politiques qui ne favorisent pas l'inclusion économique et sociale et qui ne permettent pas le regroupement familial peuvent empêcher un "sentiment d'appartenance", qui est essentiel pour l'intégration et la cohésion sociale. L'augmentation du nombre de communautés divisées - pour des motifs raciaux, religieux ou socioéconomiques - peut également entraîner une augmentation des préjugés, de l'exclusion sociale et des phénomènes de discrimination, ainsi que des crimes haineux et la propagation de la peur, ce qui exacerbe les tensions sociales.³⁵

Des données empiriques suggèrent que les **restrictions à l'accès** aux services sociaux, au logement, à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités d'emploi et de travail décent mettent en danger la sécurité, la santé et le bien-être des migrants et, en fin de compte, les empêchent de s'intégrer avec réussite et de contribuer pleinement à la société. Il est également important de noter que les restrictions d'accès aux services touchent différemment les hommes et les femmes. Les femmes et les filles, par exemple, peuvent ne pas avoir accès aux services de santé sans la permission de leur mari, de leur famille ou de leur communauté. L'accès au transport peut également affecter différemment les femmes et les hommes.³⁶ Les interventions qui établissent et renforcent les liens entre les communautés et les services de santé locaux peuvent améliorer le soutien de la communauté aux comportements qui favorisent une bonne santé. Elles contribuent ainsi à éliminer les obstacles à l'accès sans remettre directement en question les normes sexospécifiques.

Une raison souvent citée pour ne pas inclure les considérations de santé des migrants dans les systèmes de soins de santé et les régimes de **sécurité sociale** est la crainte que de telles mesures soient coûteuses. Pourtant, négliger l'accès aux soins de santé primaires et laisser la santé des migrants être gérée au niveau des urgences va à l'encontre des principes économiques et de santé publique. Un traitement tardif ou refusé ne respecte pas les principes des droits de l'homme, constitue une menace pour la santé publique et est plus coûteux.³⁷ En outre, les systèmes de protection sociale jouent un rôle central dans la réalisation de l'inclusion sociale et de l'égalité.³⁸ Dans un certain nombre de pays, l'augmentation des niveaux de protection sociale a également été reliée à l'amélioration des performances économiques.³⁹ Des études sur l'utilisation des services de santé dans les pays où les services de santé sont accessibles gratuitement indiquent que les migrants ont moins recours à ces services que les nationaux.⁴⁰ Un rapport récent sur l'accès aux services de santé pour les migrants en situation irrégulière montre que le fait de fournir un accès aux services primaires est moins coûteux que de limiter les migrants aux seuls services d'urgence.⁴¹ Une étude menée en Allemagne sur les effets de la restriction de l'accès aux soins de santé sur les dépenses de santé des demandeurs d'asile et des réfugiés a révélé que le coût de l'exclusion de ces populations de l'accès aux services de santé était plus élevé que si elles avaient eu accès aux soins.⁴² Une étude de l'OMS a révélé que les personnels soignants, qui sont pour la plupart des femmes migrantes qui travaillent souvent dans le cadre informel du domicile de leurs patients, apportent une contribution considérable à la santé publique dans de nombreux pays, mais sont elles-mêmes exposées à des risques sanitaires, se heurtent à des obstacles pour accéder aux soins et bénéficient de peu de mesures de protection sociale et professionnelle.⁴³

Un manque d'investissement dans l'éducation peut accroître le **risque de conflit et d'exploitation**. Des recherches ont montré que les inégalités en matière d'éducation font plus que doubler les risques de conflits violents entre groupes, alors qu'une plus grande égalité dans le niveau d'instruction entre garçons et filles réduit de 37% le risque de conflits violents.⁴⁴ Des études montrent également un lien entre l'éducation et un risque moindre d'être exploité. Parmi les enfants qui empruntent l'itinéraire migratoire de la Méditerranée centrale, 90% des adolescents n'ayant reçu aucune éducation ont déclaré être exploités, contre environ 75% de ceux qui ont fait des études primaires ou secondaires.⁴⁵ L'absence de liens entre les écoles et les communautés de migrants, une formation inappropriée des enseignants ou une culture de l'évaluation axée sur des paramètres d'apprentissage limités sont des facteurs qui peuvent

entraîner (souvent de manière involontaire) une discrimination et une exclusion sociale.⁴⁶ Les recherches indiquent que les parents d'enfants migrants ou réfugiés sont souvent réticents à s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants car ils peuvent se sentir marginalisés et manquer de confiance en eux en raison de difficultés linguistiques ou parce qu'ils ont un niveau d'éducation inférieur (effet combiné de la ségrégation par origine et par milieu socioéconomique). Cela peut empêcher les parents de s'impliquer pleinement dans la scolarité de leurs enfants et les enfants de réaliser leur plein potentiel.⁴⁷ Dans le même temps, les enfants et les jeunes gens agissent souvent comme un "pont" entre leur famille et les communautés d'accueil, en particulier lorsqu'ils vont à l'école et s'y sentent bien intégrés.

La tolérance de **mauvaises conditions de travail et l'inégalité des rémunérations** ont un effet négatif sur les opportunités du marché du travail, tant pour les travailleurs nationaux que pour les migrants, et peuvent dégrader la cohésion sociale par une concurrence déloyale en matière d'emplois. Cela peut également conduire à une segmentation du marché du travail, les nouveaux arrivants étant relégués dans des secteurs tributaires des migrants, caractérisés par des emplois peu rémunérés et peu qualifiés, avec peu de possibilités de mobilité ascendante.⁴⁸ L'attention portée à l'insertion des nouveaux arrivants sur le marché du travail et à la qualité du travail est également le meilleur moyen de protéger les nationaux et de prévenir le "dumping social" ou la dégradation des conditions de travail existantes pour tous.

Les migrants qui sont exclus de l'accès au marché du travail régulier, y compris ceux qui travaillent comme travailleurs domestiques dans des maisons privées, sont plus vulnérables à la traite des personnes, tant à des fins d'exploitation sexuelle que de travail. L'un des moyens les plus efficaces de lutter contre le crime de traite des êtres humains et de protéger les victimes est de veiller à ce que les migrants aient un accès régulier à un **travail décent**.⁴⁹ De plus, les recherches indiquent que les premières années après l'arrivée sont particulièrement importantes pour les perspectives à long terme. L'intégration s'effectue sur plusieurs décennies, mais l'échec des migrants à entrer sur le marché du travail tôt, dans des professions correspondant à leurs compétences et dans des secteurs qui offrent des possibilités de mobilité professionnelle ascendante, peut avoir un "effet cicatriciel" qui persiste tout au long de la vie d'un travailleur.⁵⁰ Les recherches sur les interdictions de travail dont sont frappés les demandeurs d'asile suggèrent que les demandeurs d'asile qui ont dû attendre longtemps avant d'entrer sur le marché du travail en raison de leur statut étaient moins susceptibles d'être employés à un stade ultérieur. Cela confirme également d'autres recherches selon lesquelles les interdictions de travail peuvent avoir des conséquences négatives à long terme, car le chômage involontaire prolongé peut être fortement démoralisant, et les personnes touchées par ces interdictions de travail sont moins susceptibles de chercher un emploi une fois que l'interdiction est levée.⁵¹

3. Les principaux problèmes de l'inclusion sociale et économique

Conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au Pacte mondial pour les migrations⁵², il est important d'élaborer et d'ajuster les politiques générales et les services publics aux besoins des populations toujours plus diverses, alors que dans le même temps il peut s'avérer nécessaire de recentrer certains services sur les groupes particulièrement désavantagés, en garantissant une approche fondée sur les droits de l'homme, tenant compte des questions de genre et adaptée aux enfants dans la conception et la prestation des services. Dans un contexte de service public, à mesure que les clients, les membres et les parties prenantes se diversifient, il est important que l'inclusion des migrants soit intégrée dans les secteurs et institutions concernés.

Garantir la protection des droits fondamentaux et l'accès aux services, aux soins de santé et à l'éducation

Le droit international donne à tous les êtres humains le droit à la protection de leurs droits fondamentaux, quel que soit leur statut migratoire. Ce principe est un pilier fondamental sur lequel reposent des politiques et des programmes efficaces en matière d'inclusion sociale et économique. De nombreux États se sont engagés à faire en sorte que "tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire, puissent exercer leurs droits de l'homme en leur assurant un accès sûr aux services de base." (...) et "à renforcer les systèmes de prestation de services accessibles aux migrants."⁵³ Cependant, des **obstacles** formels et informels empêchent souvent l'accès aux services (voir l'encadré 1 ci-dessous).

1 – Exemple d’obstacles formels et informels à l’accès aux services

- ❖ L’accès aux services dépend du statut migratoire, de la nationalité et/ou de la durée du séjour dans le pays d’accueil ;
- ❖ Les migrants ont un accès *de jure* aux services, aux programmes et aux politiques publiques (c’est-à-dire l’accès prévu par la loi), mais peuvent avoir du mal à obtenir une couverture effective au-delà des droits légaux, en raison, par exemple, du manque d’informations sur les services disponibles, de barrières linguistiques, de barrières culturelles, du manque de transport, du manque de compétence culturelle des prestataires de soins ;⁵⁴
- ❖ Le logement n’est pas accessible et l’hébergement dans des camps ou des zones isolées peut contribuer *de facto* à l’exclusion sociale des migrants et des réfugiés ou des populations déplacées ;
- ❖ Les coûts et autres obstacles économiques divers, ainsi que les obstacles financiers et administratifs, l’incapacité ou l’inéligibilité pour s’affilier à l’assurance maladie et à d’autres régimes de sécurité sociale ;⁵⁵
- ❖ Les femmes et les hommes peuvent se heurter à des obstacles différents en raison des attentes et des préjugés de la société concernant leur rôle, tel que perçu dans la société, tant dans le pays d’origine que dans celui de destination ;
- ❖ L’absence de politiques de promotion de la santé sexuelle et reproductive et des droits associés, en particulier des femmes et des filles, qui se heurtent souvent à divers problèmes de santé sexuelle et reproductive ;
- ❖ Le manque d’accès à une éducation de qualité pour les enfants migrants et réfugiés. Bien que le droit à l’éducation soit consacré par la Convention relative aux droits de l’enfant et par la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés ainsi que dans de nombreux systèmes nationaux, l’accès à l’éducation pour les migrants, les réfugiés et les populations déplacées est souvent entravé, ce qui contribue à des formes systématiques d’exclusion sociale ;⁵⁶
- ❖ Des problèmes spécifiques peuvent se poser dans la prestation de services en raison de la concentration de populations de migrants ayant des besoins spéciaux, telles que les adultes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les survivants de violences sexuelles et sexistes, les enfants non accompagnés et les personnes LGBTQI ;
- ❖ Les traumatismes et le manque de sécurité psychologique sont des obstacles potentiels à l’intégration et à l’inclusion sociale des victimes de la traite ;⁵⁷
- ❖ Le manque d’accès aux services de santé mentale ;
- ❖ Le manque d’accès à la justice ;
- ❖ La pauvreté, la stigmatisation, le racisme, la discrimination, l’exclusion sociale, le statut juridique peuvent affecter l’accès aux services ;⁵⁸
- ❖ Les conflits et les catastrophes peuvent entraver la fourniture de services publics essentiels et placer les migrants et les réfugiés dans une situation de vulnérabilité accrue ;⁵⁹
- ❖ L’absence générale de politiques incluant les migrants.

L’Urbanisation est une tendance majeure au niveau mondial qui place les villes face à des difficultés spécifiques. Les migrants et les populations déplacées s’installent souvent dans les zones les plus dangereuses des villes, se heurtant à des risques élevés de catastrophe ainsi qu’à des risques en matière de sécurité, de santé et de qualité de vie. Un récent rapport de la FICR décrit comment les obstacles aux services de base pour les migrants et les populations déplacées peuvent avoir des conséquences désastreuses pour les populations touchées et contribuer à l’émergence de crises humanitaires.⁶⁰ Des investissements dans la réduction des risques sont nécessaires, de même que la construction d’infrastructures et de services pour tous. L’accès au logement et l’intégration des migrants dans les politiques de logement sont des questions clés, de même que les efforts globaux en matière d’urbanisme qui aident à surmonter les obstacles formels et informels et peuvent favoriser l’inclusion sociale et économique.

Apporter la protection et le soutien nécessaires **aux enfants migrants et aux demandeurs d'asile non accompagnés et séparés de leur famille** pour assurer leur inclusion sociale et économique est souvent difficile.⁶¹ Il est important d'appliquer aux enfants non accompagnés et séparés de leur famille les mêmes règles et normes que celles qui s'appliquent aux enfants nationaux placés sous la garde de l'État, quelle que soit la durée de leur séjour dans le pays et de supprimer les obstacles à l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux solutions durables.

Pour faciliter l'accès aux services, il importe également de veiller à ce que **la coopération entre les prestataires de services et les services d'immigration** n'aggrave pas la vulnérabilité des migrants en situation irrégulière en compromettant leur accès en toute sécurité à des services qui portent illégalement atteinte à leurs droits fondamentaux à la vie privée, à la liberté et à la sécurité dans les lieux de prestation de services.⁶² Les approches comprennent l'interdiction de divulguer des données personnelles à la police (avec cependant des dérogations concernant certaines infractions pénales) par exemple pour les autorités sanitaires et éducatives, ou de manière spécifique, la protection des informations des enfants de migrants sans papiers ou en situation irrégulière. Certaines municipalités ont également adopté des décrets encadrant la protection de la vie privée dans ces zones (appelés "pare-feux").

Promouvoir le développement des compétences, l'emploi et le travail décent pour tous

L'emploi est essentiel pour générer des revenus, assurer l'indépendance économique et, éventuellement, le progrès social. En tant que tel, c'est généralement un facteur clé pour favoriser l'inclusion. Les emplois peuvent également jouer un rôle social précieux, favoriser l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles et les liens sociaux. Des interventions précoces et des mesures d'insertion rapide sur le marché du travail par les services publics en charge de l'emploi et les établissements de formation professionnelle sont essentielles à la réussite de l'inclusion sociale et doivent tenir compte des questions de genre pour garantir aux femmes et aux hommes migrants un accès égal à un travail décent et une protection sociale.⁶³ L'employabilité est également liée à des facteurs tels que les compétences linguistiques et culturelles. Certains États ont mis au point des programmes avant le départ et après l'arrivée afin de faciliter une transition sans heurts pour les migrants et pour qu'ils s'installent dans leur nouvel environnement et accèdent à un emploi dès leur arrivée, notamment :

- **Mesures préalables au départ** visant à améliorer l'employabilité précoce, par exemple un outil de profilage numérique des compétences, cours d'orientation, formation technique (parfois en collaboration avec les pays d'origine) et communication d'informations sur l'accès aux services, les droits, obligations et risques ;
- **Mesures après l'arrivée** visant à rationaliser la reconnaissance formelle et informelle des compétences, des qualifications et des expériences de travail à l'étranger, l'accès à la formation relais, le conseil et le mentorat, les parcours vers le premier emploi, y compris la formation préalable à l'emploi, les programmes d'entrepreneuriat pour migrants et le mentorat ; informations sur les mécanismes et procédures de plainte en cas d'exploitation ou d'abus de la main d'œuvre.

Partenariats pour l'inclusion sociale et économique

L'inclusion est multidimensionnelle et multisectorielle et nécessite une approche pangouvernementale et de l'ensemble de la communauté. La gestion de partenariats complexes est essentielle pour favoriser l'inclusion sociale et économique. Pour obtenir un effet durable, il est nécessaire de jouer sur les forces des différentes parties prenantes, en reconnaissant le rôle crucial des pouvoirs locaux, de la société civile, des partenaires sociaux, de la diaspora, du secteur privé et des médias, et en encourageant une communication efficace entre les acteurs issus de différentes cultures organisationnelles. Pour que l'effet multiplicateur des partenariats se concrétise, les États doivent mettre en place des formes durables et efficaces de collaboration impliquant les niveaux de gouvernement pertinents, la société civile et le secteur privé, non seulement dans la prestation de services, mais aussi dans la planification stratégique et l'élaboration des politiques.

*'Les pouvoirs locaux sont uniquement responsables de certains domaines, mais ils relèvent toujours des cadres réglementaires et législatifs nationaux et supranationaux. Opposer les politiques de contrôle aux politiques d'inclusion, c'est ignorer [leur] impact local.'*⁶⁴

Gloria Rendón Toro, Coordinatrice du centre de services pour immigrés, émigrés et réfugiés, Conseil municipal de Barcelone, Espagne

- Pour assurer une approche pangouvernementale, il faut :
 - démanteler les cloisonnements : renforcer la coordination entre les différents niveaux de gouvernement (national, régional, local) et l’alignement des politiques pour favoriser l’inclusion sociale et économique ;
 - inviter tous les acteurs clés à la table des négociations politiques, y compris les leaders des secteurs, les partenaires sociaux et les décideurs politiques qui ne participent généralement pas aux discussions relatives à la migration et l’intégration ;⁶⁵
 - favoriser une approche plus localisée de l’intégration des migrants et veiller à ce que les pouvoirs locaux et les villes participent à l’élaboration des politiques ;
 - reconnaître le rôle des villes d’arrivée et collaborer étroitement avec elles pour atténuer ou prévenir les tensions et concevoir des politiques et des programmes efficaces et inclusifs.

- Pour assurer une approche de l’ensemble de la société, il faut :
 - impliquer la société civile, y compris les organisations de migrants et de réfugiés, les organisations de femmes et de jeunes, les partenaires non traditionnels (par exemple, le secteur privé, les fédérations sportives, les associations de villes natales à la fois dans les pays d’accueil et d’origine) ;
 - impliquer le secteur privé ;
 - impliquer les médias ;
 - une approche fondée sur les points forts reconnaissant les migrants en tant qu’agents plutôt que seulement en tant que bénéficiaires ;
 - une reconnaissance du fait que des ponts transnationaux entre les communautés d’origine et les migrants sont importants pour comprendre les rôles sociaux des migrants et pour favoriser l’inclusion.

Prévenir la discrimination et lutter contre le racisme et la xénophobie

Malgré les avantages de la migration, les migrants sont souvent confrontés à la suspicion, voire à l’hostilité, à la discrimination et à la xénophobie.⁶⁶ Les récits sur la migration ne sont pas toujours fondés sur des faits et des données et peuvent nuire à l’inclusion sociale et à la cohésion sociale ou donner lieu à des pratiques carrément discriminatoires ou nourrir des sentiments racistes et xénophobes. En soulignant les avantages que les migrants apportent aux communautés d’accueil et aux pays d’origine, notamment à travers des données et des faits empiriques, les États et les parties prenantes peuvent contribuer à surmonter les obstacles à l’exclusion et à la discrimination et à réduire les risques de tensions communautaires. Le droit des migrants à jouir pleinement de leurs droits de l’homme et de leurs libertés fondamentales sans faire l’objet de discrimination est consacré en droit international par de nombreux traités relatifs aux droits de l’homme, mais il est encore loin d’être universellement appliqué. Il est fondamental d’élaborer des politiques et des services non discriminatoires qui profitent à tous les membres de la communauté, qu’ils soient des locaux ou des nouveaux arrivants.

Exemples de pratiques nationales

Élaboration de politiques, cartographie et autres initiatives systémiques visant à promouvoir les droits de l’homme et l’inclusion

- Le Plan national d’intégration 2018-2022 du [Costa Rica](#) encourage l’égalité des chances et le respect des droits de l’homme afin de créer des espaces sociaux, économiques et culturels plus inclusifs; un Fonds social pour les migrations soutient des projets d’éducation, de santé et de protection sociale ciblant les migrants et les réfugiés, mais bénéficiant aux communautés entières.⁶⁷ [L’Uruguay](#) a pris des mesures spécifiques pour réduire au minimum les irrégularités administratives liées à la mobilité humaine internationale et poursuit la révision de son cadre juridique afin de promouvoir les droits des migrants, des accords bilatéraux et multilatéraux de sécurité sociale, des accords d’exemption de visa et diverses mesures conformes aux recommandations de la société civile. La [Colombie](#) a procédé à une évaluation afin d’identifier les obstacles juridiques et administratifs à l’inclusion sociale et économique des migrants et de concevoir des réponses ciblées.⁶⁸ L’[Argentine](#) a créé des centres d’orientation pour les migrants et les réfugiés en tant qu’espaces d’inclusion, de dialogue et d’assistance. Des initiatives d’[innovation sociale](#) ont été lancées dans de nombreux pays afin de trouver des solutions aux problèmes locaux, impliquant les migrants, les réfugiés et les communautés d’accueil dans des projets d’entrepreneuriat social.⁶⁹

L'accès aux services sociaux

- De nombreux services publics se sont adaptés afin de fournir un [accès universel ou d'étendre la couverture de protection sociale](#) à une population de plus en plus diverse grâce à des accords bilatéraux et multilatéraux de sécurité sociale ou à des mesures unilatérales.⁷⁰ L'un des mécanismes permettant d'étendre la protection sociale et d'ouvrir la voie à une couverture universelle est l'établissement de **socles de protection sociale**, c'est-à-dire des ensembles de garanties élémentaires de sécurité sociale définis à l'échelle nationale qui assurent, au minimum, à toute personne dans le besoin, tout au long de la vie, l'accès à des soins de santé essentiels et la sécurité d'un revenu de base.⁷¹

L'accès aux soins de santé

- La [Thaïlande](#) a défendu pendant des années la protection de la santé des migrants, en proposant un régime d'assurance maladie à primes prépayées. Les migrants sans papiers peuvent acheter une assurance sous réserve de s'enregistrer auprès du gouvernement;⁷² certains pays proposent une couverture sanitaire à leurs citoyens qui partent à l'étranger, comme le [Sri Lanka](#) et les [Philippines](#). L'[Australie](#) propose une assurance privée spécialement conçue pour les migrants; la [République de Moldova](#) donne aux migrants la possibilité d'adhérer aux régimes nationaux d'assurance; d'autres pays permettent aux migrants de cotiser à un système de sécurité social qui comprend des prestations de santé et ensuite de transférer certains de ces avantages lorsqu'ils déménagent dans d'autres pays. Cette situation existe principalement au sein de l'**Union européenne** et entre des pays qui ont négocié des accords bilatéraux spécifiques.^{73 74} Des programmes encourageant une gestion efficace de la migration des professionnels de santé, le renforcement des capacités des systèmes de santé, le transfert des compétences/savoirs acquis par la diaspora sont en cours de mise en place en [Somalie, au Sud Soudan, en Afghanistan, et au Ghana](#). Les programmes de renforcement des capacités des systèmes de santé profitent à l'ensemble des communautés.⁷⁵

La dimension de l'éducation et de l'inclusion : encourager les liens entre l'école et les familles

- De nombreux programmes encouragent [les liens entre les écoles et les communautés](#) afin de favoriser l'inclusion sociale des enfants et de leur famille. Par exemple, au [Pays-Bas](#), pour les Turcs et les Marocains de la deuxième génération ; au [Pakistan](#) pour les filles Hazaras ; au [Canada](#) parmi les immigrants nés en Afrique et dans les Caraïbes; aux [États-Unis](#), pour les communautés latino-américaines et vietnamiennes. Ces programmes contribuent également à contrer les pratiques discriminatoires (souvent involontaires); de nombreux États ont testé une approche "sur deux générations" ou "pour l'ensemble de la famille" fondée sur la reconnaissance du fait que répondre aux besoins des enfants est essentiel à la réussite de leurs parents et que des familles solides, qui apportent leur soutien, favoriseront de meilleurs résultats pour les enfants.⁷⁶

Une coopération entre les prestataires de services et les services d'immigration

- [La Suisse](#) a mis en place des pare-feux entre les services en charge de l'immigration et les prestataires de services afin de garantir un accès aux services de base à tous, y compris aux migrants sans papiers.
- En [Suède](#), la législation a été modifiée ces dernières années de façon à ce que l'accès aux soins de santé soit dorénavant garanti et gratuit pour tous les enfants de moins de 18 ans et pour tous les adultes en situation d'urgence, sans avoir à fournir de papier. De solides règles en matière de confidentialité s'appliquent aux citoyens nationaux et aux non-citoyens, pour l'accès aux soins comme à l'éducation, et créent un solide pare-feu dans le domaine de la santé, le respect de la vie privée des patients englobant également celui des migrants sans papiers.
- Au niveau des **villes**, [Amsterdam](#) a adopté un programme intitulé "Everyone's Police" qui encourage le signalement des délits dans l'intérêt d'une surveillance policière plus efficace et afin d'encourager la mobilisation des communautés. Afin de toucher les résidents sans papiers, la police organise chaque mois des séances d'information. Une politique sécuritaire de signalement reposant sur le modèle d'Amsterdam a été déployée à **l'échelle de la nation** afin d'encourager les personnes sans papiers à prendre contact avec les autorités pour signaler les délits et afin de développer la confiance.

Promouvoir le développement des compétences, l'emploi et le travail décent

- [La Norvège](#) a récemment lancé sa nouvelle stratégie d'intégration 2019-2022 "L'intégration par le savoir" qui met fortement l'accent sur l'investissement dans l'éducation, la qualification et les compétences.

- Les [accords japonais de partenariat économique avec l'Indonésie et les Philippines](#) ont créé un cadre juridique pour recevoir des infirmières indonésiennes et philippines et des personnels soignants. Le Japon reçoit des candidats aspirant à devenir infirmiers et soignants de ces pays depuis des années. Le programme prévoit une formation linguistique et la possibilité de travailler dans des hôpitaux japonais. Les candidats peuvent passer l'examen pour devenir des infirmiers et des soignants diplômés et accéder ainsi au marché du travail au Japon après la période de 3 ou 4 ans prévue par le programme.⁷⁷
- L'[île Maurice](#) a des accords bilatéraux pour la migration circulaire avec la **France et le Canada** pour les travailleurs et les étudiants, qui créent des possibilités d'éducation et d'emploi et offrent une formation avant le départ, des régimes de sécurité sociale, une assistance financière et technique après le retour, par exemple, pour engager des initiatives entrepreneuriales.⁷⁸
- [Le Mexique](#) a mis en place des programmes d'évaluation et de certification des travailleurs moyennement qualifiés destinés aux migrants ayant un niveau d'éducation formelle relativement faible, mais qui ont acquis des compétences importantes et complexes grâce à un apprentissage sur le tas. Parmi les migrants qui correspondent à ce profil, on trouve, par exemple, les ouvriers du bâtiment qualifiés, les fabricants de vêtements qualifiés, les travailleurs du secteur des services, de l'hôtellerie et de la restauration haut de gamme ainsi que les prestataires de soins de santé à domicile. Le gouvernement mexicain a conçu un programme visant à reconnaître et certifier les capacités professionnelles dans des domaines spécifiques du travail, avec l'appui d'institutions de reconnaissance binationale.⁷⁹
- Le [passport européen des qualifications des réfugiés](#) est un document qui fournit une évaluation des qualifications académiques conçu pour les réfugiés, y compris ceux qui ne peuvent pas pleinement justifier de leurs qualifications. Cette initiative a inspiré une initiative menée par l'UNESCO visant à créer le Passeport mondial de qualifications pour les réfugiés et les migrants.⁸⁰

Des partenariats en faveur de l'inclusion sociale et économique

- [L'Équateur](#) a mis en place la table ronde nationale sur la mobilité humaine qui implique un large éventail d'acteurs (ministères, organismes publics, OSC, universités, institutions spécialisées des Nations Unies, entreprises) afin de travailler sur différentes questions et identifier des solutions, notamment en matière d'inclusion. La coordination entre les acteurs du gouvernement central, des provinces et des régions vise à garantir l'application de politiques publiques à différents niveaux d'administration ;
- En [Suisse](#), la promotion de l'intégration se fait principalement par l'intermédiaire de programmes d'intégration (CIP). Ceux-ci reposent sur des objectifs stratégiques. La Confédération est responsable de l'élaboration d'une stratégie en concertation avec les cantons et les cantons sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures locales d'intégration. En outre, le Conseil fédéral a lancé, en 2007, le [programme fide](#) pour la promotion de l'intégration linguistique. L'objectif de ce programme est de garantir des opportunités de développement et d'évaluation des compétences linguistiques efficaces et de qualité pour les personnes allophones qui immigreront en Suisse.
- De nombreuses villes dans le monde ont mis en place des initiatives, des programmes et des projets visant à favoriser l'inclusion sociale et économique ;⁸¹
- Afin de mieux gérer l'inclusion et l'intégration, le [Mexique](#) a mené une évaluation pour recenser les compétences et les attributions institutionnelles à différents niveaux du gouvernement, analyser les compétences, recenser les besoins des institutions et des migrants respectivement et pour rationaliser la prestation de services dans tout le pays en s'appuyant sur les ressources disponibles pour les soins des migrants. Les données collectées lors de cette évaluation ont permis au gouvernement d'identifier les principaux partenariats.
- Les migrants qui ont réussi ont investi dans l'infrastructure des soins de santé, la construction de cliniques et d'hôpitaux et se sont engagés dans la philanthropie centrée sur la santé et l'éducation sanitaire, notamment dans les secours en cas de catastrophe, la reconstruction, des initiatives de formation par l'intermédiaire des fondations des diasporas et d'initiatives mixtes public-privé.⁸²

Prévenir la discrimination et lutter contre le racisme et la xénophobie

- Campagnes médiatiques communautaires élaborées par les autorités locales en partenariat avec le secteur privé, les réfugiés, les communautés de migrants et les parties prenantes locales présentant les récits de réussite et les territoires comme ouverts et accueillants ;⁸³
- Élaboration et application d'une législation anti-discrimination (avec suivi de ses effets) ;
- Prévention de la discrimination institutionnelle, en relevant les discriminations fondées sur le genre et promotion de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles migrantes ;
- Communication d'informations et prestation de services par l'intermédiaire d'organismes de promotion de l'égalité ;
- Mise en place de mécanismes de signalement confidentiels, de mécanismes de médiation et de recours et garantie de leur accessibilité ainsi que de l'accès à la justice ;

- Lutte contre la xénophobie en promouvant des récits plus constructifs sur les migrations. Exemples de stratégies efficaces pour mobiliser divers types de médias (par exemple, campagnes de l'OIM impliquant les migrants et les réfugiés, concours mondial annuel de presse de l'OIT sur les migrations de main-d'œuvre, campagne Netcom de l'OCDE, campagnes du PNUD, de l'UNICEF, d'ONU Femmes, de la société civile, et du secteur privé, etc.) ;
- Approche ascendante visant à promouvoir l'appartenance et l'inclusion sociales (p. ex. activités de rapprochement menées par des organismes communautaires, etc.)

4. Idées d'action

Parmi les domaines d'action que l'on pourrait envisager afin de favoriser l'inclusion sociale et économique et de faire progresser la mise en œuvre des ODD et des objectifs du PMM y relatifs, on peut citer les mesures suivantes :

1. Dresser la cartographie des obstacles à l'accès aux services en s'appuyant sur des données exactes et désagrégées et éliminer ces obstacles ;
2. Protéger les droits fondamentaux et l'accès aux services sociaux, services de santé et à l'éducation ;
3. Promouvoir le développement des compétences, l'emploi et le travail décent ;
4. Façonner des partenariats en faveur de l'inclusion sociale et économique et promouvoir la cohérence des politiques entre les différents niveaux de gouvernement et les différents secteurs de la société, y compris du point de vue des migrants ;
5. Prévenir la discrimination et lutter contre le racisme et la xénophobie.

5. Questions directrices

- Quels sont les principaux obstacles qui empêchent les nouveaux arrivants d'accéder aux services sociaux, aux services de santé et à l'éducation ? Comment la question du genre affecte-t-elle l'accès aux services ? Quels types de partenariats et d'innovations peuvent atténuer les contraintes existantes ? Comment ces partenariats peuvent-ils favoriser la concrétisation des progrès politiques mondiaux réalisés, par exemple, en matière de santé des migrants pour obtenir de meilleurs résultats en matière de santé ?
- Comment les efforts visant à créer des moyens de subsistance et à garantir l'accès au marché du travail peuvent-ils profiter aux nouveaux arrivants comme aux populations locales ? Comment les normes du travail et des conditions de travail décentes peuvent-elles être protégées pour tous les travailleurs ?
- Quelles pratiques et quels partenariats se sont avérés efficaces pour lutter contre la méfiance et les tensions entre les nouveaux arrivants et les communautés d'accueil et les atténuer afin de favoriser la cohésion sociale ?
- Comment les innovations et les nouvelles façons de procéder qui ont été mises en place pour répondre à des crises, par exemple, dans les systèmes de prestation de services locaux et d'immigration, ont-elles amélioré la prestation de services pour tous les utilisateurs, y compris les communautés d'accueil ? Quel rôle les parties prenantes des communautés locales et les nouveaux arrivants peuvent-ils jouer dans la création conjointe de solutions inclusives, par exemple en tant que co-développeurs et prestataires de services de santé inclusifs ?

Notes de fin de document

¹ « Nouveaux arrivants » est un terme utilisé pour désigner des migrants nouvellement arrivés et de première génération. Bien que les pays utilisent différentes définitions à des fins statistiques (en fonction du pays de naissance, du pays de la nationalité, etc.) qui ne sont pas toujours conformes aux recommandations des Nations Unies de 1998 en matière de statistiques des migrations internationales, du point de vue de l'inclusion, ce que l'on entend par « migrant » est une notion souvent plus large que le concept de nouvel arrivant et s'applique aux descendants des migrants nés dans le pays d'accueil. Les migrants de deuxième génération, qui sont souvent des citoyens, peuvent rencontrer des difficultés similaires à celles des nouveaux arrivants et des migrants de première génération en ce qui concerne l'inclusion sociale et économique. Il en résulte un recentrage de l'attention sur les questions de planification et sur la préparation des institutions aux défis et aux opportunités de l'inclusion et de la cohésion sociale. Voir également les Directives concernant les statistiques de la migration internationale de main d'œuvre, 2018 de la Conférence internationale des statisticiens du travail. ICLS/20/2018/Guidelines.

² Document de réflexion du FMMD 2019, Approches durables de la mobilité humaine: Défendre les droits, renforcer l'agence publique et promouvoir le développement au travers des partenariats et de l'action collective, mars 2019.

³ La population internationale des migrants a globalement augmenté en taille, mais est restée relativement stable exprimée en part de la population mondiale. OIM, *État de la migration dans le monde*, 2019. La proportion de migrants internationaux dans la population mondiale est passée de 2,3% en 1980 à 2,8% en 2000 pour atteindre 3,4% en 2017. OIM, *Rapport sur les indicateurs de la migration dans le monde*, 2018.

⁴ Appave, G. and David, I. *Integration that values diversity: Exploring a Model for Current Migration Dynamics*, Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to inform international cooperation on safe, orderly and regular migration, 2017, p. 159.

⁵ OCDE, *Perspectives du développement mondial 2019: Repenser les stratégies de développement, Perspectives du développement mondial*, Éditions OCDE, Paris, 2018.

⁶ OIM, *Glossary on Migration*, International Migration Law Nr. 34, 2019.

⁷ CIDPM Facilitating Social and Economic Inclusion, Regional Roundtable Summary Report, San José, Costa Rica 24-25 juillet 2019.

⁸ Voir également comment les thèmes connexes ont été précédemment examinés, par exemple dans les documents de travail de la Table ronde 1.1 du FMMD 2018: Tirer parti du capital des migrants pour réaliser leur potentiel; Table ronde 1.2: La participation des migrants à la prestation de services publics: de l'accès de base à la prestation conjointe; et la Table ronde 2.1: Mobilité Sud-Sud: Tendances, schémas et apprentissage transférable.

⁹ Les termes d'intégration sociale et économique sont également largement utilisés. Voir par exemple, OCDE, *Trouver ses marques 2018 - Les indicateurs de l'intégration des immigrés* (2018).

¹⁰ AGNU, 2018a : annexe, objectif 16.

¹¹ A/73/12 (Part II).

¹² OIM, *La migration et le Programme 2030* (2018).

¹³ Programme de développement durable à l'horizon 2030, A/RES/70/1.

¹⁴ Bove, V. and Elia, L. *Migration, diversity and economic growth*, World Development Vol. 89, pp. 227–239, 2017.

¹⁵ Parmi les autres domaines pertinents figurent, entre autres, l'accès à un titre de séjour et à la citoyenneté, à l'engagement civique et à la participation politique. Certains de ces thèmes ont été examinés lors d'un atelier thématique du FMMD organisé par le CIDPM à San José, au Costa Rica, les 24 et 25 juillet 2019, sous les auspices de Mieux.

¹⁶ S'il n'en existe pas de définition universelle, la cohésion sociale est généralement associée à des notions telles que la "solidarité", "l'unité", la "tolérance" et la "coexistence harmonieuse" et fait référence à l'ordre social dans une société ou une communauté particulière, reposant sur une vision commune et un sentiment d'appartenance partagé par toutes les communautés; elle est par ailleurs associée à un endroit où la diversité des origines des personnes et des milieux dont elles proviennent sont appréciées et valorisées, où les personnes d'origines différentes bénéficient de perspectives similaires dans leur vie et où des relations solides et positives se nouent entre des gens de milieux différents sur le lieu de travail, dans les écoles et au sein d'un voisinage. OIM, *Glossary on Migration*, 2019.

¹⁷ *Index des politiques d'intégration des migrants* (MIPEX), 2015.

¹⁸ OCDE-UE, *Trouver ses marques 2018: Les indicateurs de l'intégration des immigrés*, Éditions OCDE, Paris-Bruxelles, 2018.

¹⁹ Le thème complexe des disparités entre les hommes et les femmes en matière d'intégration des immigrés est abordé dans un chapitre dédié, *Ibid.*, le chapitre 6.

²⁰ OCDE-OIT, *Comment les immigrés contribuent à l'économie des pays en développement*, Éditions OCDE, Paris 2018.

²¹ OCDE, *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*, Éditions OCDE, Paris, 2017.

²² Matlin, S.A., Depoux A., Schütte S., Flahault A., Saso L., *Migrants' and refugees' health: towards an agenda of solutions*, Public Health Reviews, 24 septembre 2018.

²³ Les politiques sanitaires sont essentielles pour parvenir à une couverture sanitaire universelle et faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées. OIM, *La santé des migrants: Redéfinir le programme d'action*, Rapport de la 2e Consultation mondiale, 2017.

²⁴ *The UCL–Lancet Commission on Migration and Health: the health of a world on the move*, 2018. Organisation Mondiale de la Santé, *Women on the Move: Migration, Care Work and Health*, Geneva, 2017.

²⁵ OIM, *Glossary on Migration*, 2019.

²⁶ Fiche d'information de l'OIM, La thématique migration et santé dans les objectifs de développement durable.

²⁷ UNICEF, *The investment case of education and equity*, janvier 2015. (*Pourquoi il faut investir dans l'éducation et l'équité, Résumé*).

²⁸ Tomás R. Jiménez, 'Immigrants in the United States: How Well Are They Integrating into Society?', Migration Policy Institute, Washington, DC, mai 2011, p.7; OCDE, *Indicateurs de l'intégration des migrants 2015: Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, 2015, p. 23-24.

²⁹ Thomas and Burnett, and Patrinos and Psacharopoulos (2013), cité dans *The investment case of education and equity*, UNICEF janvier 2015, p. 7.

³⁰ Heckman JJ, *The Heckman Equation: The economics of human potential*, 2014; Engle PL, Black MM, Behrman JR et al., *Strategies to avoid the loss of developmental potential in more than 200 million children in the developing world*, Lancet, 2007, 369 (9557), p. 229-242.

³¹ OIM, *Essentials of Migration Management: Migration and Family*, 2009, Section 2.5; UNHCR, *A New Beginning: Refugee Integration in Europe*; UNHCR, September 2013, p. 70; Parlement européen, Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, *Document de travail sur la définition d'itinéraires sûrs et licites d'entrée dans l'Union européenne pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, y compris la politique de réinstallation et les stratégies d'intégration correspondantes de l'Union*, Rapport de l'INI sur la situation en Méditerranée et sur la nécessité d'une approche globale des migrations de la part de l'Union européenne, Parlement européen, 15 juillet 2015, http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-8-2016-0066_FR.html

³² HCR, 56e session du Comité exécutif, Conclusion No. 104 (LVI) - 2005. Figurant dans le document de l'Assemblée générale des Nations Unies A/AC.96/1021.

- ³³ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'institut universitaire des hautes études internationales de Genève, Relevé des conclusions: l'unité de la famille, table ronde d'experts de Genève, du 8 au 9 novembre 2001, p. 2.
- ³⁴ Organisation internationale du travail (OIT) Réunion tripartite d'experts sur les activités futures de l'OIT dans le domaine de la migration, adoptée en 1997 ; tel que déjà reconnu par la Conférence internationale du travail, 59e session, 1974, Rapport VII (I), Travailleurs migrants, 1973.
- ³⁵ UK, *Integrated Communities Strategy Green Paper, Building Stronger, More United Communities*, mars 2018.
- ³⁶ Le manque de moyens de transport est souvent un obstacle à l'accès des migrants aux services et à l'établissement de liens sociaux et peut affecter différemment les femmes et les hommes. Dans certains pays, des initiatives ont été menées pour apprendre aux femmes réfugiées à faire du vélo (voir les initiatives de bénévoles en Allemagne). <https://www.csmonitor.com/World/Global-News/2015/1223/Syrian-women-in-Germany-learn-to-ride-bikes-for-the-first-time>
- ³⁷ OMS, *Ensuring Access to Health Services and Financial Protection for Migrants*, Technical Brief-Series – Brief Nr. 12, 2010.
- ³⁸ Une récente étude d'ONU Femmes indiquait que sur 155 pays analysés, plus de la moitié (79 pays) pourraient mettre en œuvre un ensemble de politiques favorables à la famille qui comprennent un soutien des revenus tout au long de la vie et des soins de santé pour moins de 3% du PIB. ONU Femmes, *Les progrès des femmes dans le monde 2019-2020*, New York, 2019.
- ³⁹ OIT, *Étude d'ensemble concernant la mise en œuvre de la recommandation (no 202) sur les socles de protection sociale, 2012* ; Protection sociale universelle pour la dignité humaine, la justice sociale et le développement durable, Conférence internationale du Travail, 108e session, 2019.
- ⁴⁰ Ibid.
- ⁴¹ Ingleby D., Petrova-Benedict R., *Recommendations on access to health services for migrants in an irregular situation: an expert consensus*, 2016.
- ⁴² OIM, *La santé des migrants: Redéfinir le programme d'action*, Rapport de la 2e Consultation mondiale, 2017.
- ⁴³ OMS, *Women on the Move: Migration, Care Work and Health*, 2017.
- ⁴⁴ EPDC Policy Brief, *Education, Inequality and Violent Conflict. Evidence and Policy Considerations*, June 2016, p. 3.
- ⁴⁵ Dans OIM – UNICEF, *Harrowing Journeys: Children and Youth on the Move Across the Mediterranean Sea, at risk of Trafficking and Exploitation*, September 2017.
- ⁴⁶ D'Addio A., *Les parents et les communautés doivent être impliqués dans l'éducation des enfants migrants*, Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 3 juillet 2019.
- ⁴⁷ Greenberg, M. Gelatt, J. Bolter, J. Workie, E. Charo, E., *Promoting refugee integration in challenging times: The potential of two-generation strategies*, MPI 2018.
- ⁴⁸ Benton, et al., *Aiming Higher: Policies to Get Immigrants into Middle-skilled work in Europe*, Migration Policy Institute and International Labour Organization, 2014.
- ⁴⁹ Healy, C. *The Strength to Carry On: Resilience and Vulnerability to Trafficking and Other Abuses among People Travelling along Migration Routes to Europe*, CIDPM, Vienne, 2019; Forin, R. & Healy, C. *Trafficking Along Migration Routes: Bridging the Gap between Migration, Asylum and Anti-Trafficking*, CIDPM, Vienne, 2018
- ⁵⁰ OIT - MPI, *The Labour Market Integration of New Immigrants in Europe: Analysis and Policy Evaluation*, octobre 2014.
- ⁵¹ Immigration Policy Lab (IPL), *The high costs of employment bans for asylum seekers*, 2018.
- ⁵² Pacte mondial pour les migrations, Objectif 15, paragraphe 31.c) "Les États peuvent travailler avec les parties prenantes pour « créer et renforcer, au niveau local, des espaces de services multiples facilement accessibles, qui soient ouverts aux migrants et offrent des informations utiles sur les services de base en tenant compte des questions de genre et de handicap ainsi que des besoins particuliers des enfants, et garantir un accès sûr à ces lieux."
- ⁵³ Pacte mondial pour les migrations, objectif 15, paragraphe 31.
- ⁵⁴ OCDE, *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*, Éditions OCDE, Paris, 2017.
- ⁵⁵ Le manque de ressources financières empêche un grand nombre de personnes d'accéder aux services de santé, ce qui aggrave des problèmes de santé qui auraient pu être évités, peut-être à moindre coût, si les services avaient été accessibles. Il en résulte souvent un autodiagnostic et une automédication qui peuvent mettre en danger la santé individuelle et publique. OMS, *Ensuring Access to Health Services and Financial Protection for Migrants*, Technical Brief-Series – Brief Nr. 12, 2010.
- ⁵⁶ Les données disponibles indiquent que quelque 50% seulement des enfants réfugiés ont accès à l'enseignement primaire et 25% des adolescents réfugiés à l'enseignement secondaire. Nombre d'enfants migrants ne sont pas non plus scolarisés, surtout lorsqu'ils sont sans papiers. Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019. Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs. UNESCO. Dans de nombreux contextes, des systèmes distincts s'adressant exclusivement aux enfants réfugiés et migrants représentent une occasion manquée d'établir des relations entre les communautés d'accueil et les communautés de migrants. Ces systèmes parallèles souffrent souvent de l'absence d'enseignants qualifiés et de normes de certification incompatibles. En fin de compte, ils ne répondent pas aux exigences des situations de crise prolongée à long terme. OCDE, *Indicateurs de l'intégration des immigrants 2015 - Trouver ses marques*, 2015.
- ⁵⁷ OIM, *Évaluation de l'efficacité des mesures pour l'intégration des victimes de la traite*, 2013
- ⁵⁸ Stephen A. Matlin, Anneliese Depoux, Stefanie Schütte, Antoine Flahault, and Luciano Saso, *Migrants' and refugees' health: towards an agenda of solutions*, Public Health Reviews, 24 septembre 2018. Le rapport 2018 de la FICR intitulé *New Walled Order report* (Nouvel ordre fortifié) passe en revue les obstacles rencontrés par les migrants, les effets de ces obstacles et les exemples de la manière dont ils les surmontent grâce à un partenariat avec les acteurs de l'humanitaire, notamment les sociétés nationales de la Croix rouge et du Croissant rouge.
- ⁵⁹ CIDPM, *Targeting Vulnerabilities: The Impact of the Syrian War and Refugee Situation on Trafficking in Persons – A Study of Syria, Turkey, Lebanon, Jordan and Iraq*. CIDPM, Vienne, 2015.
- ⁶⁰ FICR, *New Walled Order: How barriers to basic services turn migration into a humanitarian crisis*, 2018.
- ⁶¹ UNICEF, *Situation reports and advocacy briefs on refugee and migrant children*, 2019.

⁶² Pacte mondial pour les migrations, objectif 15, paragraphe 31.b).

⁶³ OIT *General practical guidance on promoting coherence among employment, education/training and labour migration policies*, 20 décembre 2017 ; Guide de l'OIT, *Comment faciliter la reconnaissance des compétences des travailleurs migrants: Guide pour les prestataires de services pour l'emploi*, 1 septembre 2017; OIT *Facilitator's notes, Training employment services providers on how to facilitate the recognition of skills of migrant workers*, 1 septembre 2017.

⁶⁴ ICMPD *Facilitating Social and Economic Inclusion, Summary Report*, CIDPM, San José, Costa Rica July 2019.

⁶⁵ OCDE, *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement*, Éditions OCDE, Paris, 2017.

⁶⁶ Les femmes migrantes, en particulier, sont plus susceptibles d'être confrontées à la ségrégation sur le marché du travail dans des emplois atypiques faiblement rémunérés, en raison de la discrimination fondée sur le sexe, l'appartenance ethnique et le statut migratoire. OIT, *Non-standard employment around the world: Understanding challenges, shaping prospects*, Geneva, 2016, pp. 144–152.

⁶⁷ CIDPM *Facilitating Social and Economic Inclusion, Summary Report*, San José, Costa Rica 24-25 July 2019.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ De nombreux programmes permettent aux jeunes d'identifier les difficultés rencontrées au sein de leur communauté et de créer des solutions entrepreneuriales pour surmonter ces obstacles. Grâce à la combinaison de formation, de mentorat et, dans certains cas, de financement de démarrage, les jeunes acquièrent des compétences transférables pour devenir des innovateurs sociaux et des entrepreneurs. Voir, par exemple

<https://www.unicef.org/innovation/UPSHIFT>; Social Innovation Academy, <http://www.socialinnovationacademy.eu/8-european-social-innovations-worth-knowing/>; Social Innovation Community Europe. <https://www.siceurope.eu/sic-themes/migration>.

⁷⁰ De nombreux exemples provenant de différents pays sont cités sur la page Web de l'OIT, <https://www.social-protection.org/gimi/gess/ShowWiki.action?wiki.wikid=955>

⁷¹ Recommandation de l'OIT concernant les socles de protection sociale, No 202, 2012. De nombreux exemples provenant de différents pays sont cités sur la page Web de l'OIT, <https://www.social-protection.org/gimi/gess/ShowWiki.action?wiki.wikid=955>

⁷² Rapeepong et. al. *Evolution and complexity of government policies to protect the health of undocumented/illegal migrants in Thailand – the unsolved challenges*, Dove Press, 2017.

⁷³ OIM, *La santé des migrants : Redéfinir le programme d'action*, Rapport de la 2e Consultation mondiale, 2017.

⁷⁴ La page Web suivante de l'OMS recense de nombreuses bonnes pratiques pour répondre aux besoins des migrants en matière de santé : <https://www.who.int/migrants/publications/situation-analysis-reports/en/>

⁷⁵ OIM, *Migration of Health Workers, Migration Health Division*, September 2018.

⁷⁶ Voir, entre autres, Greenberg, M. Gelatt, J. Bolter, J. Workie, E. Charo, E., *Promoting refugee integration in challenging times: The potential of two-generation strategies*, MPI, 2018.

⁷⁷ FMMD 2010 - Session de table ronde 2.1: La réduction des coûts des migrations et l'optimisation du développement humain

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Conseil de l'Europe, *Passeport européen des qualifications des réfugiés*

<https://www.coe.int/fr/web/education/recognition-of-refugees-qualifications>; COE-UNESCO, *Passeport mondial de qualifications pour les réfugiés et les migrants*, août 2019. <https://www.coe.int/fr/web/education/-/council-of-europe-involved-in-discussions-of-a-global-qualifications-passport-for-refugees>

⁸¹ GFMD 2019, *Background Paper to Round Table 3.1 Soutenir les villes d'arrivée au travers de la mise en place de politiques cohérentes et de partenariats multipartites*.

⁸² OIM, *La santé des migrants: Redéfinir le programme d'action, Rapport de la 2e Consultation mondiale*, 2017.

⁸³ Voir FMMD 2019, *Document de travail pour la T.R. 2.1 Public narratives on migration and migrants*.